

Note
DIALOGUE BUDGÉTAIRE 2023

La fondation souhaite diversifier ses actions et non plus se concentrer sur les seules chaires. Elle veut mener des projets qui s'inscrivent dans les 4 axes définis dans son plan stratégique :

L'ancrage territorial pour consolider les liens entre l'université et les milieux socioéconomiques

L'innovation pour renforcer la co-construction de l'innovation et le transfert des savoirs

La formation pour défendre un modèle de formation professionnalisante et ouverte à l'international

La vie des campus pour valoriser les initiatives et apporter un soutien à la vie étudiante

Le travail de développement des chaires se poursuivra mais de manière plus équilibrée. Les chaires existantes poursuivent leurs activités en 2023.

La fondation se donne pour objectif de développer des moyens supplémentaires pour développer sa visibilité, organiser des événements et animer sa communauté de contributeurs.

- **Fondation – affaires générales 455A**

⇒ **Diversifier l'origine de ses recettes, poursuivre le développement du mécénat vers de nouvelles cibles**

Les dépenses : elles seront principalement liées au RH et aux frais généraux tels que les frais déplacements, de représentation, de communication. Si les recettes le permettent il est envisagé de prolonger le contrat de Emilie Pauchet ou de recruter une nouvelle personne, condition nécessaire au développement de la fondation

Les recettes : elles seront issues de la part consommable du capital, du prélèvement sur les recettes des chaires et de dons non fléchés. La fondation souhaite poursuivre le développement du mécénat à destination d'entreprises de toutes tailles et tous secteurs . Cette orientation a été initiée en 2022 et devrait se renforcer en 2023.

- **Fondation – projet 455AX**

⇒ **Développer le mécénat de projets hors chaires**

Les dépenses : Les dépenses seront des dépenses de fonctionnement permettant la réalisation des projets prévus dans le programme d'activités de la fondation autour de ses 4 axes d'intervention cités ci-dessus. A titre d'exemple les actions sont les suivantes : rencontres alumni, soirée fondation, appel à projets, cafés pros...

Les recettes : Les recettes seront assurées par des dons fléchés sur les action décrites ci-dessus et encadrées par des conventions de mécénat spécifiques.

- **Chaire Données Connaissance Clients – 455C**

⇒ **Un renouvellement dans la continuité avec l'ambition de recruter de nouveaux mécènes**

En janvier 2022, la chaire a engagé un nouveau cycle de 3 ans grâce au mécénat de Allianz et Thémis assurances.

Les dépenses : elles concernent uniquement du fonctionnement.

Les recettes : au-delà de 90k€ de recettes conventionnés, la chaire a établi un plan de prospection partenaires pour trouver de nouveaux mécènes et ainsi développer le programme de recherche porté par le LEGO.

- **Chaire Maintien@Domicile – 455^F**
⇒ **Poursuite des activités**

Les dépenses : elles concernent principalement du personnel à savoir un ingénieur, un doctorant et un alternant à mi-temps.

Les recettes : les recettes sont assurées par Orange, la Mutuelle Générale et le Conseil départemental des Côtes d'Armor pour un montant total de 79k€. A ces financements il convient d'ajouter les financements du HIT et du DSG2.

- **Chaire Cybersécurité des Grands Evénements – 455G**
⇒ **Un repositionnement**

Les dépenses : Les dépenses concernent principalement du fonctionnement. Un recrutement pourrait intervenir en soutien à l'organisation d'un événement. Le colloque organisé en janvier 2022 avait rencontré un franc succès, la chaire devrait repositionner ses activités sur l'organisation de rencontres entre les acteurs du monde économique et universitaires du secteur.

Les recettes : les recettes sont assurées par le GICAT (Groupement des industries françaises de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres) à hauteur de 10k€. il n'est pas envisagé de rechercher d'autres financements, 2023 devrait être la dernière année d'activité de cette chaire.

- **Chaire Jum.Num – 455H**

Les dépenses : Les dépenses concernent principalement l'environnement d'une thèse (frais de mission, colloques, ...)

Les recettes : aucune prévision de nouvelles recettes, les dépenses seront financées par le résultat cumulé au 31/12/2022.

Stéphane Mériaux
Président Fondation Université Bretagne Sud

